



La lettre du PARC

Lettre d'information du
Parc des Industries
Artois-Flandres

Janvier 2016 #69

Édito

Le 17 décembre dernier, j'ai eu le grand plaisir d'inaugurer REGAIN bis, magnifique illustration de la politique environnementale globale mise en place par le SIZIAF depuis plus de 10 ans. Alors même que l'ensemble de la planète a su trouver un accord pour réduire notre impact sur le climat à l'occasion de la COP21, que la région a affirmé la nécessité de faire évoluer notre modèle énergétique en mettant en œuvre la 3e révolution industrielle, le SIZIAF contribue à son échelle avec la certitude d'avancer dans la bonne direction. Je suis convaincu que c'est la somme des initiatives locales qui nous aidera à répondre aux grands enjeux de demain ; c'est en changeant notre façon de faire et en essayant de réduire au maximum notre empreinte sur la planète que nous pourrons continuer à nous développer et à assurer l'avenir des générations futures.

Je me félicite par ailleurs de la labellisation Euralens obtenue, il y a quelques semaines, par le SIZIAF pour la cohérence et l'exemplarité des actions menées sur le Parc des industries Artois-Flandres. Cette labellisation montre combien les actions menées concourent à impulser une nouvelle dynamique au territoire en changeant peu à peu son image avec pour objectif de continuer à apporter de l'emploi à ses habitants.

Pour cette année 2016, je fais le vœu d'accueillir de nouvelles entreprises et de poursuivre nos efforts avec toujours la même belle énergie et le concours des 70 entreprises aujourd'hui présentes sur le Parc.

Très belle année aux 5 000 personnes qui viennent y travailler chaque jour !

Daniel Delcroix, Président du SIZIAF
(Syndicat Mixte du Parc des Industries
Artois-Flandres)



DEVELOPPEMENT

Le groupe belge Verdon regroupe sur le Parc deux de ses filiales françaises.

L'entreprise CDNI, rachetée par le groupe Verdon en juin 2014, rejoint la société STIN, déjà installée sur le Parc, au sein de l'hôtel d'entreprises. Une deuxième cellule, mitoyenne de la première, a été louée pour permettre le rapprochement de ces deux sociétés, spécialisées dans la maintenance industrielle et filiales du même groupe.

Créé en 1978, le groupe belge VERDON est un intégrateur ensemble dont l'expertise repose sur la construction, l'exploitation et la maintenance d'installations industrielles. Le groupe VERDON propose une offre globale et multi techniques : ingénierie et étude ; tuyauterie industrielle et haute pureté ; chaudronnerie ; skids de production d'eau ; chauffage, ventilation et climatisation ; électricité ; instrumentation et automatisation... Employant plus de 500 personnes, Verdon intervient principalement en Europe, Afrique et Moyen Orient dans les secteurs de l'énergie, de l'industrie pharmaceutique, du nucléaire, de la chimie-pétrochimie et de l'agroalimentaire. Le groupe réalise un C.A. consolidé de plus de 50 M€.

Une volonté de croissance en France

« Depuis cinq ans, Verdon a entrepris de se renforcer sur le marché français par croissance externe. C'est ainsi qu'après avoir racheté STIN qui associe des compétences de chaudronnerie, tuyauterie et mécanique industrielle pour répondre aux besoins de maintenance de ses clients, le groupe a fait l'acquisition en 2014 de deux autres sociétés : CDNI et CICR », explique Fabien Pontus, Directeur de STIN. « Située entre Compiègne et Noyon, CICR évolue elle aussi dans les secteurs de la chaudronnerie et de la tuyauterie industrielle avec une expertise plus pointue des appareils à pression tandis que CDNI, basée jusqu'ici >>>>



STIN et CDNI
2 sociétés au profil similaire

30 collaborateurs

5 Millions
d'euros de CA

150 à 200 clients

»»» à Saint Amand-les-Eaux, est spécialisée dans la mécanique industrielle dédiée aux convoyeurs aéroportuaires. Avec ces acquisitions, le Groupe VERDON complète son offre dans des domaines de haute technicité et de forte valeur ajoutée et ambitionne une nouvelle et forte expansion en France. »

Le rapprochement de 2 entités

Si STIN intervient principalement dans le Nord de la France, les employés de CDNI sont amenés à travailler sur tout le territoire. Seul le personnel administratif est présent au siège de l'entreprise. Il était donc assez logique de rapprocher physiquement les 2 entités distantes de moins de 70 kilomètres. « Chaque filiale du groupe VERDON n'en reste pas moins totalement autonome », commente Fabien Pontus. « Nous bénéficions bien entendu du support du groupe et notamment de son système de gestion de la qualité développé spécifiquement pour nos métiers mais il nous revient d'assurer le développement et le management de nos sociétés. Pour accueillir

CDNI, nous avons loué la cellule mitoyenne à celle que nous occupons actuellement. STIN va pouvoir agrandir la superficie de son atelier pour faire face à la croissance de son activité tandis que CDNI intégrera les nouveaux bureaux ».

Des structures agiles

Interrogé sur les clés de cette croissance, Fabien Pontus poursuit : « En matière de maintenance, le succès est avant tout une question de proximité et de réactivité. En étant basé sur le Parc des Industries Artois Flandres, STIN a la chance d'être à une vingtaine de minutes de ses clients historiques tels que Ineos à Wingles ou Renault à Douai. Le Parc étant bien desservi, nous avons aussi un accès rapide aux sites industriels du Dunkerquois. Par ailleurs, si nous bénéficions de la renommée du Groupe Verdon, notre statut de PME nous permet aussi d'avoir des coûts réduits et donc d'être compétitifs sur le plan des prix proposés. » ■

www.stin-verdon.fr



AMÉNAGEMENTS

La crèche, un atout pour les entreprises du Parc

Ouverte depuis avril 2011, « Le cocon de Lili le papillon » a déjà fait le bonheur de nombreux bambins et de leurs parents. Crèche interentreprises, son fonctionnement repose sur la réservation, à l'année, de berceaux par les sociétés qui le souhaitent.

Harvre de paix, la crèche « Le cocon de Lili le papillon » offre un espace modulable (bâti en plein champ !) où l'enfant évolue à son rythme, encadré par un personnel expérimenté. Equipée de 30 berceaux, elle accueille chaque semaine une cinquantaine de tout-petits (tous ne sont pas là à temps plein !) du lundi au vendredi, entre 7 heures et 19 heures. Récemment intégrée au groupe ÎDKIDS, « Le cocon de Lili le papillon » fait désormais partie d'un réseau de 33 structures (majoritairement en région) qui ont en commun des valeurs entrepreneuriales de progrès, de partage et de respect. Plus qu'un mode de garde, leur volonté est d'offrir les meilleures conditions d'accueil à tout enfant quelle que soit sa situation. C'est ainsi que les enfants en situation de handicap y ont toute leur place.

Une solution gagnant-gagnant

En crèche interentreprises, un berceau est financé à 40% par les parents et la Caisse d'Allocations Familiales. Le solde revient aux sociétés. Cela peut paraître un

investissement important mais les aides fiscales associées (CIF - Crédit Impôt Famille - et déduction de l'assiette de l'IS) ne le sont pas moins. Au final, un berceau ne coûte que 200 € par mois aux entreprises qui le réservent. Quand on parle bébé, la question du retour sur investissement peut paraître triviale mais mérite néanmoins d'être abordée. Pourquoi les entreprises ont-elles intérêt à faire un effort financier en faveur d'un berceau ? En offrant aux salariés un service d'accueil de leurs enfants à proximité du lieu de travail sur une amplitude horaire large, la crèche représente un service sécurisant qui contribue de façon majeure au bien-être au travail. Finis les absences / retards liés aux contraintes des assistantes maternelles ! Finis l'inquiétude et le stress de récupérer, à heure dite et après un potentiel bouchon, la chère tête blonde... S'inscrivant totalement dans une démarche RSE, la crèche interentreprises contribue à l'image positive d'une société. Elle peut tout à la fois concourir à fidéliser le collaborateur qui en bénéficie et à attirer de nouveaux. ■

BON À SAVOIR !

« Le cocon de Lili le papillon » a actuellement des berceaux disponibles. Un berceau peut être occupé par plusieurs enfants (il suffit qu'ils ne viennent pas aux mêmes heures (bébés de salariés postés ou à temps partiel).

Pour tout renseignement :
Appeler Alexandra Caron au 03 21 37 94 19
www.creches-entreprise.net



FUTUR

Un recyclage foncier pour un nouveau départ

Inoccupé depuis plus de six ans, le site FILARTOIS attendait un acquéreur. Trop lié à un type de production et loin des normes actuelles, l'outil industriel n'a pas trouvé preneur. Le SIZIAF a souhaité mettre fin à cette friche industrielle : le bâtiment sera démolé pour que le terrain puisse accueillir de nouveaux projets.

Entreprise de fabrication de fils synthétiques pour tapis et moquettes, l'usine FILARTOIS, créée par le Groupe belge Beaulieu, voit le jour en 1995. Gravement touchée par la crise de 2008, elle doit fermer ses portes au mois d'août 2009. Après la cessation d'activité, le Groupe Beaulieu n'a d'autre choix que de mettre en vente le terrain de 17 hectares et son bâti de 45 000 m². Avec sa situation stratégique, à la jonction de la RN 47 et de la RD 941, le site attire les investisseurs et fait l'objet de nombreuses visites de porteurs de projets industriels. Malheureusement, il reste vacant du fait des coûts prohibitifs que représente son adaptation et sa remise aux normes. Pour éviter de laisser perdurer cette friche et favoriser le recyclage foncier plutôt que la consommation de terres agricoles, le SIZIAF prend, en 2015, le parti d'une démolition pure et simple des bâtiments pour redonner au terrain tout son potentiel.

Une convention avec l'EPF

Le 3 septembre 2015, le SIZIAF signe une convention avec l'Etablissement Public Foncier (EPF) afin qu'il acquière le site FILARTOIS et entreprenne les travaux de démolition. Partenaire des projets d'aménagements des collectivités, l'EPF se qualifie de « Recycleur du foncier en Nord-Pas-de-Calais ». Il assure une mission de



conseil stratégique et favorise les mutations industrielles et économiques en résolvant la problématique foncière. Après le rachat du site FILARTOIS, l'EPF va donc prendre en charge les travaux de déconstruction et, si nécessaire, le traitement des zones polluées.

L'objectif : une renaissance

Le but de l'opération est bel et bien de trouver une nouvelle vocation au site en préparant le terrain pour une future entreprise qui créera de nouveaux emplois et de nouvelles richesses.

Le SIZIAF s'est engagé à acheter ou faire acheter les biens acquis par l'EPF dans un délai de cinq ans. A court terme, cette acquisition pourrait permettre de réaliser une voirie visant à desservir la parcelle de 25 hectares située à l'arrière de l'usine FILARTOIS. Cette parcelle fait d'ores et déjà l'objet d'importants projets logistiques. ■



Inauguration Regain bis

Achévé fin 2014 et loué depuis novembre 2015 à Regain +, la toute nouvelle association de professionnels du bâtiment souhaitant promouvoir l'éco-construction, le bâtiment Regain bis a été officiellement inauguré le jeudi 17 décembre lors d'une cérémonie officielle présidée par Daniel Delcroix. Le bâtiment REGAIN bis est un prototype, une démonstration de ce que seront les bâtiments d'activités du futur. Dans 5 ans, la réglementation thermique imposera la même performance que REGAIN bis à toute nouvelle construction. S'il reste beaucoup à faire pour que cette performance devienne la norme, ce démonstrateur a pour objectif de prouver que cela reste possible.



Extension Proform

Spécialisée dans la menuiserie PVC et aluminium sur-mesure, la société Proform s'est implantée sur le Parc en 2011. Aujourd'hui, elle compte 70 salariés (34 de plus qu'à son arrivée !). De par la qualité de ses produits, son sens de l'innovation et la maîtrise de sa distribution (reposant exclusivement sur un réseau d'artisans-poseurs), Proform connaît une croissance régulière et prévoit 15 créations d'emplois dans les trois prochaines années. Pour faire face à cette croissance, Proform entreprend d'agrandir de 2000 m² son atelier et d'étendre son parking VL. Extension pour laquelle, la société a acquis une parcelle de 1.598 m² auprès du SIZIAF.

VIE DU PARC

Le Parc des Industries Artois Flandres labellisé Euralens

En 2009, les collectivités et acteurs économiques concernés par l'implantation du Louvre à Lens, prennent l'initiative de créer l'association Euralens. Sa fonction est d'être un forum où sont discutées les grandes orientations de Lens et de ses environs.

Parallèlement, l'association anime un processus de labellisation qui fait émerger les projets remarquables du territoire.



Leurs qualités, environnementale, architecturale, sociale et/ou culturelle doivent contribuer à bâtir l'identité collective de la future « métropole durable d'Euralens ». Le label sert ainsi l'attractivité et la promotion du Bassin minier en tant que territoire en mutation et vise à faire émerger une métropole forte de près de 600.000 habitants repérable sur la carte européenne. Le 19 novembre dernier, Euralens a acté cinq nouvelles labellisations dont celle du Parc des Industries Artois Flandres. Pour Euralens, le Parc et sa stratégie écoresponsable, porté par le SIZIAF depuis plus de 15 ans, incarne l'ambition et l'excellence du territoire en matière d'industrie. Cette labellisation est un préalable à l'attribution de subventions circonstanciées. ■

GEFCO, un garage au service de tous !

Atypique dans le groupe auquel il appartient, le site GEFCO Douvrin propose un service de garage automobile très compétitif et ouvert aux entreprises de la zone et à leurs personnels. Rencontre avec Bernard Lamarche, son directeur.

Racontez-nous l'histoire de GEFCO Douvrin...

Depuis sa création en 2004, GEFCO Douvrin transporte, prépare et répare les véhicules des collaborateurs de Française de Mécanique. Nous appartenons au groupe GEFCO, poids lourd de la logistique industrielle mondiale. Notre activité de garagiste, ici à Douvrin, est une particularité.

Vous n'êtes pas un garage exclusif FM...



Non bien sûr que non. Notre entité est ouverte à toutes les entreprises. Comme aux particuliers, d'ailleurs ! Notre gamme de prestations est complète. Nous préparons les véhicules et assurons leur prise en main. Quelle que soit la marque, nous sommes en mesure d'effectuer entretien et réparations mécaniques, de fournir pneus et pièces détachées. De plus, notre garage est agréé par toutes les compagnies d'assurance et, en cas d'accident, nous prenons en charge l'intégralité de la remise en état, y compris carrosserie et peinture. Nous assurons

aussi les contrôles techniques... A noter, pour les marques Peugeot et Citroën, nous sommes habilités à intervenir pendant la période de garantie.

De nombreuses sociétés du Parc nous font déjà confiance : Actemium, Aquaresse, Cegelec, Delzen, Ecotep, EMI, Iris, Metalafer, Prodware, Spedisser, le Colibri... Et, toutes les autres sont les bienvenues !

Qu'est-ce qui vous distingue du garage lambda ?

Notre exigence qualité. Nos techniciens sont des experts formés par les marques. En outre, habitué à servir les collaborateurs de Française de Mécanique (des clients qui connaissent le sujet), le garage a, dans son ADN, le sens de la prestation juste. «On ne fait que le nécessaire»... à des prix ultra-compétitifs !

Et notons trois « plus » à notre actif : le débosselage sans peinture (bien utile après certaines averses de grêles !), l'aménagement intérieur des véhicules et le logo-typage... ■

GEFCO est ouvert du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures 30. Possibilité de déposer sa voiture dès 5 heures du matin. Au-delà d'une journée d'immobilisation, une voiture de courtoisie est mise à disposition (exclusivement pour la peinture et carrosserie).

Pour tout renseignement : 03 21 08 21 77

ou bernard.lamarche@gefco.net

Adresse : 602 boulevard sud - zone industrielle Artois Flandre (après la piste de Karting)



Parc des industries
ARTOIS-FLANDRES

SIZIAF

Parc des industries
Artois-Flandres

64 rue Marcel Cabiddu

62138 Douvrin

Tél. : 03 21 08 60 86

Fax : 03 21 69 58 00

E-mail : contact@siziaf.com

Site : www.parcdesindustries.com

Collectivités territoriales membres

Communauté d'Agglomération

de l'Artois (Artois Comm.)

Communauté d'Agglomération

de Lens-Liévin

Elles ont choisi le Parc des industries Artois-Flandres

| Actémium | Agrotronix | AINP
| ALUROL | Aquaresse | Astiria
| Atlantic | Bodycote Induction
| Bodycote Traitement Thermique
| Brandbank
| Cegelec | CITY PLAST
| Creatique Technologie SA
| Crèche Le Cocon de Lili le papillon
| Cotep | CDNI | Delzen
| Devos Vandenhove | DPD
| DRX | Earthminded France | Ecotep
| E.I.M.I | ENR Distribution | Eures
| Française de Mécanique
| Friedlander | Gallez Outillage
| Gallez S.A.S. | Gefco
| Generic Réseau | Gestprod
| IMG | INEO | Initial | Iris
| Kart Loisirs Location
| L.B.C.C Systèmes et Productives
| Le Colibri | Le Relais Métisse
| Marsy | Mécanique Services
| Metalafer | Métaux détail services
| Minot Recyclage Textile
| Nord Engrenages
| ProActif | Prodware | Proferm
| Prowell | Prysman Group
| Regain PLUS
| Réseau Entreprendre Artois
| RBG Prestations SAS | R.M.R
| Robinetterie Service | Sefar Fytlis
| Spedisser | Stin | Telcomat
| Transports Montagne
| T.P PLUS | Vanheede | Westeel

Directeur de la publication

Daniel Delcroix

Périodicité trimestrielle

Rédaction - réalisation

Audace communication

03 21135 600

© Photos ACH Photos,

Audace communication,

Siziaf, tous droits réservés.

2500 exemplaires

ISSN : 1953 - 0013

Le parc côté nature : une biodiversité insoupçonnée

Résultat de milliards d'années d'évolution du vivant, la biodiversité est indispensable à la vie sur terre... Dans la suite logique de sa gestion environnementale du Parc, le SIZIAF souhaite contribuer à enrayer l'érosion.

Depuis le mois d'avril, le Parc fait l'objet d'un diagnostic de sa biodiversité mené par le CPIE Chaîne des Terrils (Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement) et le GON62 (Groupe Ornithologique et Naturaliste). Deux experts mandatés inventorier les habitants du lieu et font le lien entre les aménagements réalisés et la présence de telle ou telle espèce.

Le Tariet Pâtre, symbole des bonnes pratiques

C'est ainsi qu'a pu être constatée la réapparition de nombreux animaux et plantes devenus rares, parfois protégés... Parmi les espèces repérées, citons par exemple le triton palmé, le faucon hobereau ou encore l'orchidée abeille. Un oiseau illustre tout particulièrement le résultat des bonnes pratiques du Parc : le Tariet Pâtre. Découvert dans

le verger, le Tariet Pâtre n'aurait pas pu réapparaître sans une gestion différenciée des espaces verts.

Le diagnostic peut aussi amener à repérer des espèces invasives à éradiquer ou des nouveaux colonisateurs à surveiller. C'est le cas de la Berce du Caucase dont il faudra traiter la prolifération et de la libellule écarlate au statut non encore évalué.

Un nouveau plan de gestion des espaces verts

Le diagnostic se poursuit et doit couvrir 4 saisons. Il est complété par des repérages nocturnes et l'étude d'espaces privés d'entreprises volontaires. Sa synthèse conduira à redéfinir le plan de gestion des espaces verts avec une modification des pratiques visant à protéger les espèces présentes et en accueillir de nouvelles.

